ACADÉMIE
DE NANTES
Liberté
Égalité
Fraternité

Note aux candidats individuels et en enseignement à distance
BREVET PROFESSIONNEL (BP)
Session 2027
Aucune inscription hors délai ne sera acceptée

Avant toute inscription, prendre connaissance de la réglementation relative à l'examen sollicité sur le site Eduscol à l'adresse eduscol.education.fr (cliquez sur la rubrique « scolarité » puis « diplôme », puis « diplômes professionnels).

1. PRÉ-INSCRIPTION :

Les pré-inscriptions s'effectuent **du lundi 19 octobre au vendredi 13 novembre 2026.**
Pour rappel, vous devez vous inscrire dans votre académie de résidence.
Les candidats en établissement de formation doivent s'inscrire dans leur établissement.

La pré-inscription s'effectue obligatoirement à l'adresse :

https://candidat.examens-concours.gouv.fr/

BP ORGANISÉS EN JUIN 2027

- BP AGENT TECHNIQUE DE PRÉVENTION ET DE SÉCURITÉ
  BP AMEUBLEMENT TAPISSERIE DÉCORATION
- BP ARTS DE LA CUISINE
- BP ARTS DU SERVICE ET COMMERCIALISATION EN RESTAURATION
- BP BOUCHER
- BP BOULANGER
- BP CARRELEUR-MOSAÏSTE
- BP CHARCUTIER-TRAITEUR
- BP CHARPENTIER BOIS
- BP COIFFURE
- BP CONDUCTEUR D'ENGINS : TRAVAUX PUBLICS ET CARRIÈRES
- BP COUVREUR
- BP ÉLECTRICIEN
- BP FLEURISTE
- BP GEMMOLOGUE
- BP MAÇON
- BP MENUISIER
- BP MENUISIER ALUMINUM VERRE
- BP MÉTALLIER
- BP MÉTIERS DE LA PIERRE
- BP MÉTIERS DE LA PISCINE
- BP MÉTIERS DU PLÂTRE ET DE L'ISOLATION
- BP MONTEUR EN INSTALLATION DU GÉNIE CLIMATIQUE ET SANITAIRE
- BP PEINTRE APPLICATEUR DE REVÊTEMENTS

BP ORGANISÉ EN SEPTEMBRE 2027

- BP ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE

Étape 1 : créer votre compte Cyclades

Cette étape est nécessaire pour pouvoir vous inscrire. Votre adresse mail doit être **valide et unique**. **Conservez bien votre mot de passe** (il doit comporter au moins 8 caractères dont au moins une minuscule, une majuscule et un caractère spécial) pour pouvoir vous connecter tout au long de la session et accéder aux documents mis à votre disposition dans votre espace candidat. Suite à la création de votre compte, vous recevrez un mail : vous avez 48h pour cliquer sur le lien « **Activer mon compte** », sinon votre compte sera supprimé.

Étape 2 : vous inscrire

Connectez-vous à votre compte et procédez à votre inscription via l'icône « Ajouter une nouvelle candidature ».

A l'issue de l'inscription, **ne pas oublier d'enregistrer.**

IMPORTANT

Vous pouvez modifier votre pré-inscription en ligne **uniquement jusqu'au 13 novembre 2026.**
Si vous changez d'adresse postale, vous devrez **aussitôt communiquer la nouvelle adresse, par écrit, au Rectorat**.

2. INSCRIPTION DÉFINITIVE :

ATTENTION NOUVELLE PROCÉDURE DÉMATERIALISÉE

Aucun document ne doit être envoyé par voie postale. L'ensemble des documents doit être téléversé sur votre compte Cyclades.

Deux étapes à réaliser :

- Aller dans l'espace ***« mes documents »*** pour :
  - **Vérifier, imprimer, dater et signer** le récapitulatif de votre candidature.
  - Éditer la liste des pièces justificatives à téléverser sur votre compte Cyclades.

- Aller dans l'espace ***« mes justificatifs »*** pour déposer en ligne :
  - le récapitulatif d'inscription **dûment signé et daté,**
  - les **pièces justificatives** nécessaires à la validation de votre inscription. Sans ces pièces, votre inscription à l'examen sera refusée.

Le téléversement de l'ensemble des pièces justificatives demandées sur votre compte Cyclades dans la rubrique « Mes justificatifs » doit être effectué pour **le 20 novembre 2026 au plus tard.**

NB : une fois que **tous** les justificatifs sont déposés sur votre compte Cyclades, cliquez sur « J'ai fourni toutes mes pièces », puis validez.
Attention : vous ne pourrez plus les modifier.

IMPORTANT : au-delà de cette date, votre candidature sera annulée si ces opérations n'ont pas été réalisées.

➲ **Pièces justificatives à fournir :**

- photocopie d'une pièce d'identité,
- pour les candidats ayant déjà subi une session du BP et conservant des bénéfices, photocopie du relevé de notes obtenues à l'examen,
- copie des diplômes nécessaires à l'inscription (cf. référentiel de votre spécialité),
- attestation de suivi de la formation ou copie du contrat d'apprentissage / de professionnalisation,
- attestation d'activité professionnelle (avec dates de début et de fin, dénomination exacte de l'établissement) ou copie du contrat d'apprentissage / de professionnalisation,
- pour les candidats présentant le BP « **Charpentier Bois** », « **Couvreur** », « **Maçon** », « **Menuisier Aluminium Verre** », « **Métallier** », « **Métiers de la Pierre** », « **Peintre Applicateur de Revêtements** », **« Métiers du plâtre et de l'isolation** » : attestation de formation relative aux échafaudages de pied,
- candidat en situation de handicap sollicitant un aménagement d'épreuves consulter le lien suivant : https://www.ac-nantes.fr/amenagement-d-epreuves-handicap-incapacite-temporaire-121583
- certificat de participation à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC) pour les candidats de moins de 25 ans.

3. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :

- Vous devez impérativement vous inscrire dans votre académie de résidence.
- Une notice d'information sur la réglementation du brevet professionnel est disponible sur le site www.ac-nantes.fr, rubrique « scolarité-études-examens » puis « examens et résultats », « tous les examens », « brevet professionnel », « inscription ».

Pour toute question concernant les inscriptions, adressez de préférence un courrier électronique à l'adresse dec.bp@ac-nantes.fr ou téléphonez au 02 40 37 37 49.